



BOUSSE



BOUSSE A TRAVERS LE TEMPS

Si l'on est pratiquement sûr de l'existence de Bousse au début de l'ère chrétienne (débris de tuiles et d'autres objets gallo-romains trouvés sur le ban communal) on ne trouve de trace écrite de notre commune qu'en 1224, dans les Annales de l'Abbaye de Wadgasse. Ce détail explique l'origine couramment admise du nom Bousse :

Un couvent existait à l'emplacement du monument aux morts ; on venait y faire pénitence (die Busse, en allemand).

De ce couvent, dont l'église actuelle faisait partie, il subsistait récemment encore un pan de mur avant l'aménagement du parking de l'église. Au Moyen Age, la paroisse-mère de Guénange dont Bousse faisait partie comprenait :

● BOUSSE

(Bous devenu Buesse, Bouxe, Buss, Boussen, Bouze et enfin Bousse) qui groupait les maisons sises autour de l'église, à l'ouest de l'ancien CD 1.

● LANDREVANGE

Qui comptait une trentaine de foyers, à l'est du CD 1 (rues Haute, de la Forêt, de la Fontaine...). Cette communauté avait sa propre chapelle, dont on ignore l'emplacement, mais elle suivait le culte à Bousse. Landrevange fut rattaché à Bousse en 1791, mais des actes de vente du 19^e siècle mentionnent encore ce nom.

● BLETTANGE

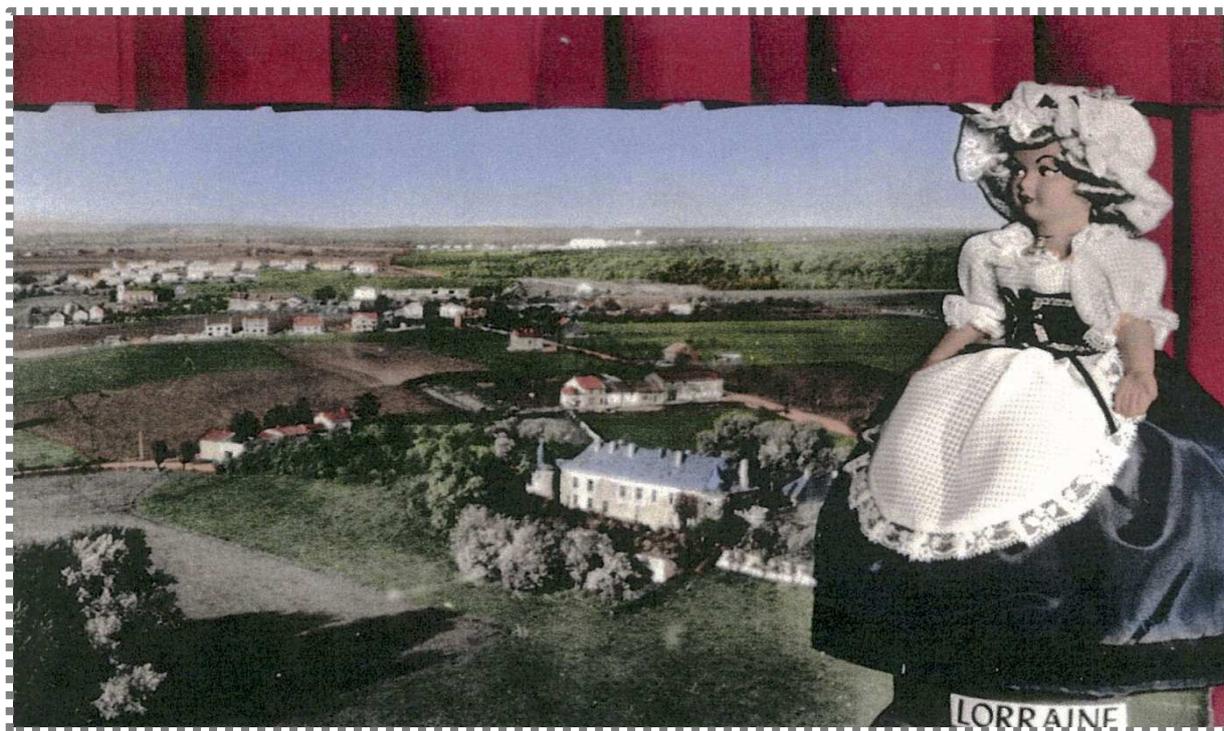
(Blauveuille, Bletenge, Betenge puis Blettange) à l'emplacement actuel. Cette annexe était siège de la seigneurie, avec son château, connu déjà en 1357, puisque à cette date, le sieur Von Wenzeslans le louait au riche bourgeois messin Delestre.

Détruit en 1552, il ne fut restauré qu'en 1755, pour le compte de la famille Turelure de Vellecourt. A cette famille, nous devons le blason de la commune, dont la définition héraldique est :

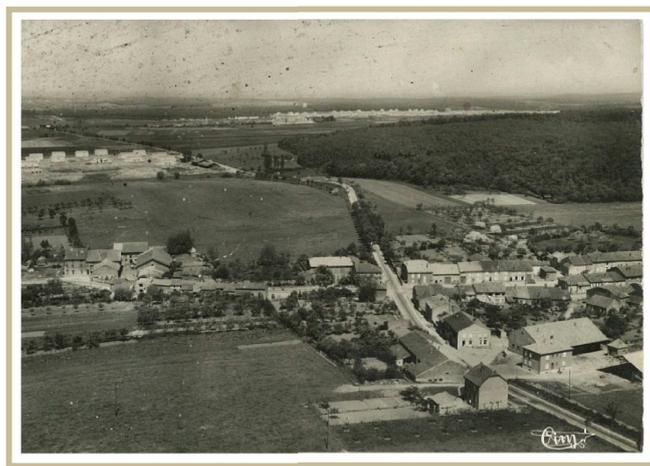
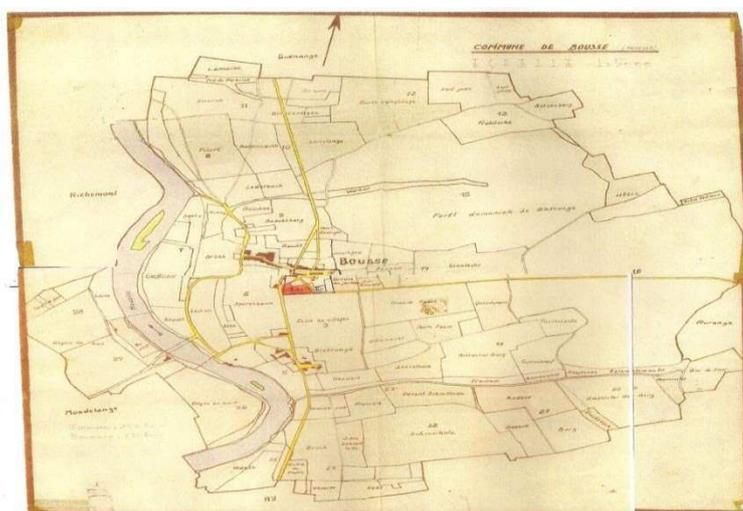
« D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNE EN CHEF DE DEUX MERLETTES AFFRONTÉES D'OR ET EN POINTE D'UNE ROSE DU MEME. »



BOUSSE D'HIER



Mars 1937



Les années 1950

Plan cadastral : « Les lieux dits » (dénominations allemandes)

BOUSSE D'AUJOURD'HUI



Eglise du XIV^e siècle



Place de la République

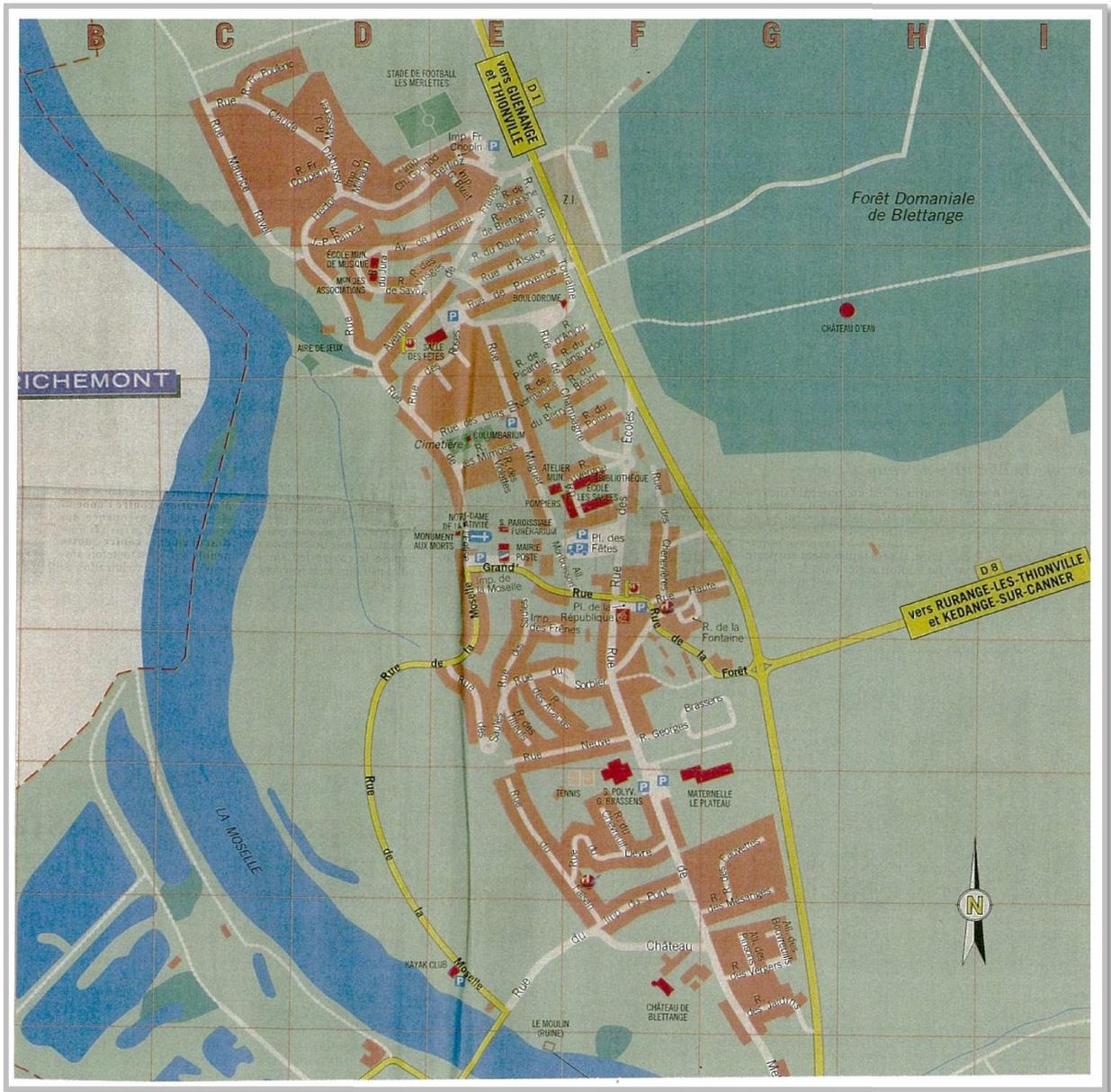


Le château connu dès 1357
(propriété privée)

BOUSSE se situe sur la rive droite de la Moselle, sur la D8 et entre la CD1 et la Moselle, entre Ay-sur-Moselle et Guénange.

- Le ban de **Bousse** s'étend sur une superficie de 880ha ; 220ha sont couverts de forêts et la surface agricole compte environ 420ha après le remembrement qui regroupe les propriétés pour faciliter l'exploitation des terres.
- 23 lotissements construits ou en voie d'achèvement contribuent à la rénovation du patrimoine bâti.





Liaison BOUSSE-GUÉNANGE pour cyclistes, marcheurs et promeneurs :

PISTE CHARLES LE TÉMÉRAIRE



La volonté de la communauté de commune de l'Arc Mosellan est de s'inscrire dans le plan de déplacement urbain en cours de finalisation et d'anticiper le succès de la fréquentation du futur tracé rive gauche entre Thionville et Metz.



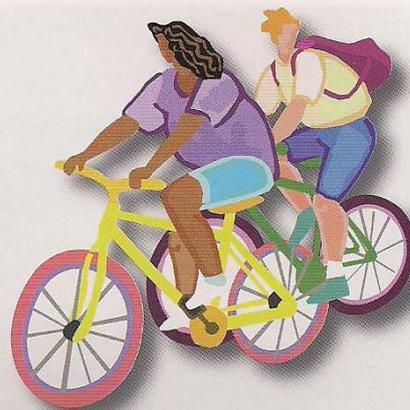
Le conseil communautaire de l'Arc Mosellan a décidé la réalisation du doublement de la piste vélo route voie verte « Charles le téméraire » rive droite entre Bertrange et Bousse.

Cette piste, d'une largeur de 3 m et d'une longueur approximative de 5 975 m, sera délimitée par le ruisseau de la See au Nord et par le parking du kayak club au Sud.

Sur la commune de Bousse, 3 placettes avec tables et bancs seront aménagées, et la pénétrante située à mi-parcours est aménagée à la charge de notre municipalité. Cette piste desservira la future zone de loisirs de Guénange et permettra une liaison Bousse -Guénange en toute sécurité pour les cyclistes (collégiens par exemple) mais aussi les marcheurs et promeneurs.

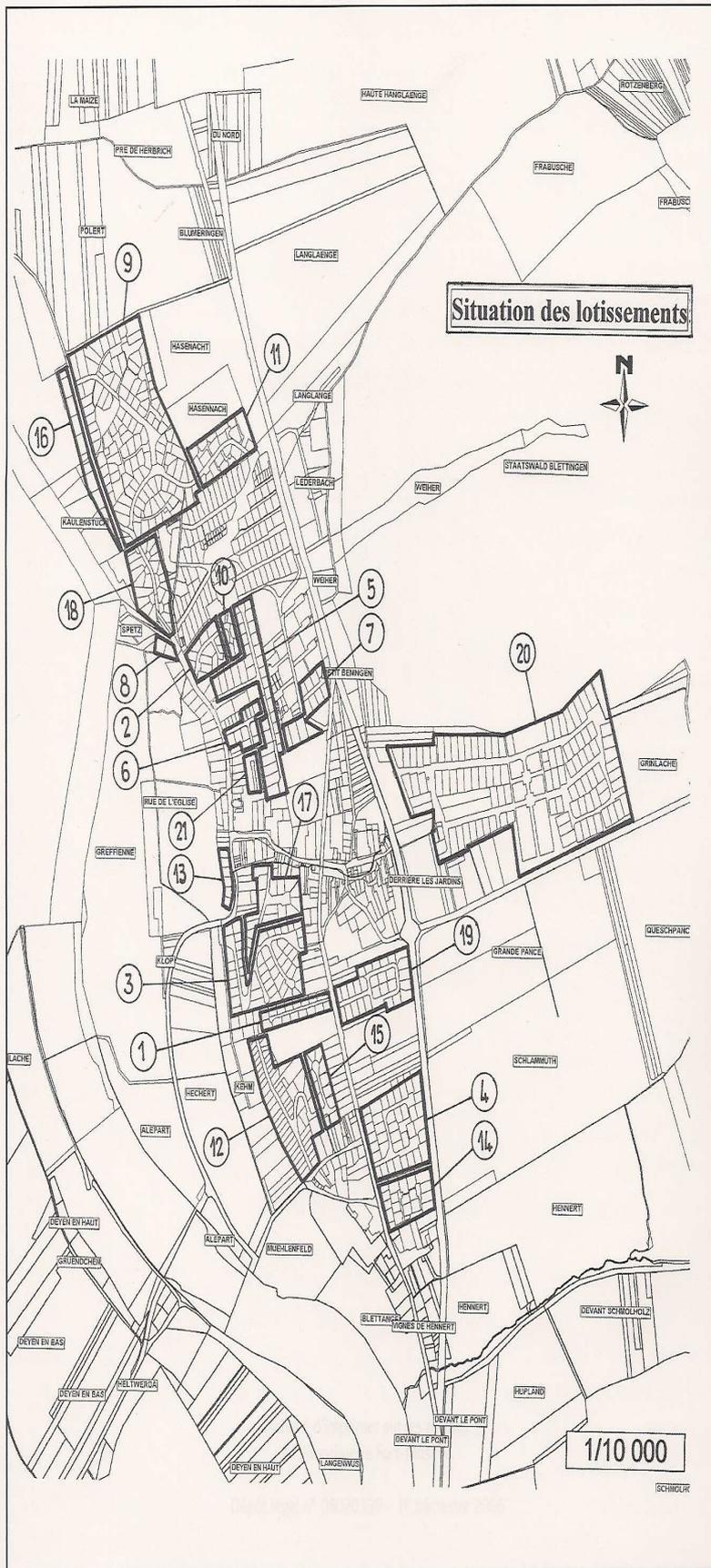
Le raccordement au Nord sera réalisé par la communauté Portes de France, toujours sur la rive droite jusqu'au centre de Thionville. La création d'un passage sur la Moselle par le barrage hydraulique d'Uckange est à l'étude.

Cette liaison va permettre aux habitants de nos communes proches de pouvoir faire la liaison avec le réseau européen « Charles le Téméraire » qui sera doublé rive droite rive gauche à partir de la frontière Apach Perl vers Bousse et la vallée de l'Orne.



B
O
U
S
S
E
i
n
f
o
r
m
a
t
i
o
n
s
J
a
n
v
i
e
r
2
0
0
0

✧ Les lotissements ✧



Plan détaillé réalisé par R. Flammang

LISTE DES LOTISSEMENTS

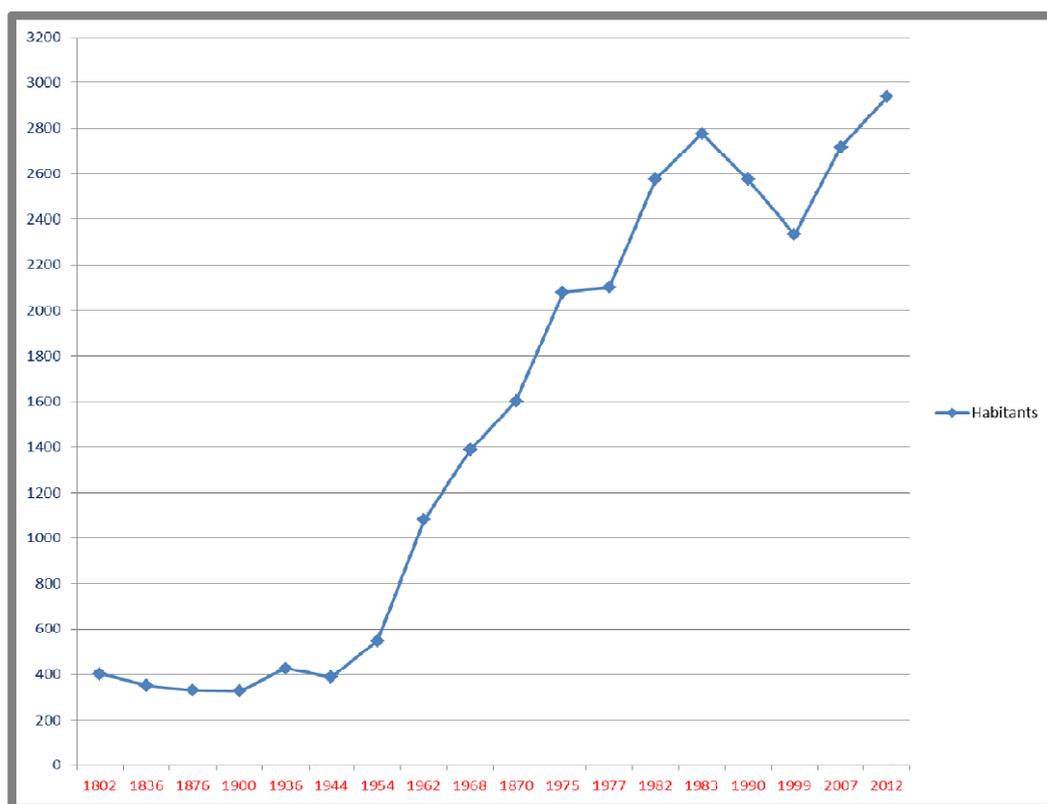
REP. DU LAN	ANNEE DE CONST.	APPELLATION DU LOTISSEMENT	NOM DES RUES
1	1957	Spérenbaum	rue Neuve
2	1964 1966	Le Rädchen 1 ^{ère} tranche Extension	rue des Roses
3	1968	Belle Vue	rue du Sorbier, des Acacias, des Tilleuls, des Saules
4	1970	Le Château	rue des Fauvettes, rue des Mésanges
5	1972	Beau Vallon	rue du Muguet, rue des Lilas
6	1972	Fonds de Hanau	rue des Mimosas, rue des Violettes
7	1973 1974	Le Bachtberg 1 ^{ère} tranche 2 ^{ème} tranche	rue du Poitou rue d'Auvergne
8	1977	Juishomme	rue de l'église
9	1977	Les Côteaux de Moselle	rue Rameau, Berlioz, Ravel, Couperin, Massenet, Debussy, Poulenc, Impasse Darius Milhaud
10	1977	Le Rädchen 2 ^{ème} tranche	rue des Roses
11	1978	Le stade	Impasse Chopin Impasse Bizet Impasse Gounod
12	1978	Belle Vallée	rue du Faisan, rue du Lièvre
13	1979	Bosco	rue de la Moselle
14	1981	Les Vergers	allée des Vergers, allée des Bouvreuils, allée des Pinsons
15	1981	Jardins de Sophie	impasse du chevreuil
16	1982	Les Berges	rue Ravel
17	1982	Villormes	rue des Saules, impasse des Frênes
18	1984	Les Verts Prés	rue Berlioz
19	2000	La Verte Forêt	rue George Brassens
20	2003	La Clairière aux Cerfs	rue George de la Tour, Monet, Delacroix, Renoir, Cézanne Square Auguste Migette
21	2003	Impasse de la Mairie	impasse de la Mairie



La démographie



Habitants	402	354	332	328	426	388	548	1081	1387	1603	2078	2100	2576	2778	2575	2333	2718	2938
Années	1802	1836	1876	1900	1936	1944	1954	1962	1968	1870	1975	1977	1982	1983	1990	1999	2007	2012



✧ Les bâtiments publics ✧



Les annexes



Agence postale



Funérarium

Les écoles

Ecole élémentaire « les SAULES »



Les Saules Nord

Les Saules Sud

Ecole maternelle « Le PLATEAU »



✧ Les équipements loisirs ✧



Bibliothèque-Médiathèque rue d'Auvergne



Ecole de musique rue du Jura



Maison des associations rue du Jura



Place des provinces



Salle polyvalente G. Brassens

rue de Metz

Bâtiments publics de sport,
de services : restauration scolaire, activités périscolaires
de loisirs

✧ Équipements sportifs ✧

Salle polyvalente G. Brassens : grande salle et ses annexes (sanitaires, vestiaires, locaux de service) permettant des rencontres de tous les clubs sportifs, adultes et scolaires ; extension à l'arrière avec un dojo.



Les courts de tennis



à l'arrière de la salle G. Brassens



Le boulodrome



le kayak club



Le terrain de football



Les aires de jeux



✧ Équipements-services ✧



Bâtiment des services techniques de la ville



Locaux des sapeurs-pompiers rue d'Auvergne



Villa MEDICA

Médecine générale
Kinésithérapeute
Orthophoniste
Psychologue
Centre de soins infirmiers



Pharmacie : rue de Metz



Banque : « la Caisse d'Épargne » : place de la République

✧ Les entreprises ✧



Marbrerie- carrelages rue de Metz



Garage Capone impasse de Landremont



Services **informatiques** professionnels CD1

✧ Les commerces ✧

Place de la République



Café Restaurant soirées musicales
« **Au Sans Souci** » « **chez Robert** »



Avenue de France



Place de la République



Grand-rue



CD1

✦ Exploitations agricoles ✦



Entrée de « **la ferme du château** »
« Ferme DEFLOIRINE »



« **Ferme du Hennert** » sur le CD1 Carole et Sébastien ANDRÉ



BOUSSE est l'une des 26 communes de la **Communauté de Communes de l'Arc Mosellan** au cœur de la vallée de La Canner.

Dans cette structure, les délégués communautaires peuvent investir dans des réalisations d'envergure tant sur le plan territorial que social ou culturel au profit des communes dont BOUSSE.